

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 3 novembre 2020, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

EVENEMENT	LIEU	DATES
<i>LES TITIS SAPINS</i>	Maison de l'environnement Devant la Maison de l'environnement 673, 1 ^e Avenue	Mardi 17 novembre 2020 de 16 h à 20 h - En cas d'intempéries : 18 octobre 2020
GUIGNOLÉE <i>LES PETITS RENARDS</i>	18 lieux sur le territoire de Verdun et Quartier de l'Île- des-Soeurs (lieux identifiés dans la liste suivant cet avis)	Samedi 12 décembre 2020 9 h à 19 h
' <i>NOËL SUR WELLINGTON</i> ÷ ORGANISÉ PAR LA SDC WELLINGTON	Terrain privé de l'église Notre-Dame-des-Sept- Douleurs / angle des rues Wellington et Galt	Samedi 21 novembre au dimanche 20 décembre 2020 Les jeudis et vendredis de 14 h à 23 h Les samedis et dimanches de 9 h à 19 h

Et ce, en vertu des règlements suivants :

- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012, article 48);
- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020)* (RCA19 210007) et son annexe C;
- *Règlement sur les commerces ou ventes temporaires* (1735);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012).

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun, ce 6 novembre 2020.

Mario Gerbeau
Secrétaire d'arrondissement